

APPEL DE LA FRANCOPHONIE

Paris - Planet'ERE 2 – 18 au 23 novembre 2001

Pour le sommet mondial du développement durable de Johannesburg

“ Les acteurs de l'éducation à l'environnement se mobilisent pour un monde solidaire, équitable et responsable ”

Venus de 42 pays, ce sont 1500 participants, enseignants, responsables d'associations, animateurs, syndicats, représentants de ministères et de collectivités... qui ont participé au forum Planet'ERE 2 du 18 au 23 novembre 2001, dans les régions françaises et à l'UNESCO à Paris. Acteurs francophones de l'éducation à l'environnement, ils sont convaincus que celle-ci constitue un levier indispensable pour un développement durable et viable. Vigilants sur le respect des engagements qu'ils ont pris au premier forum Planet'ERE (Montréal, novembre 1997) comme de ceux pris par les Etats en particulier à Rio, ils entendent participer activement au Sommet mondial du développement durable de Johannesburg en septembre 2002.

Cet appel adopté par l'ensemble des participants lors du forum Planet'ERE 2 est à cet égard une contribution importante, comme l'est par ailleurs l'appel élaboré par les jeunes lors du même forum.

Nous constatons, depuis la Conférence de Rio en 1992 :

- **Que les problèmes d'environnement, loin d'avoir trouvé la voie de leur résolution, se sont au contraire aggravés,**
- **Que les déclarations et les projets de développement issus des grandes conférences internationales n'apportent aucune solution satisfaisante à la situation de pauvreté et de précarité (sanitaire, sociale, éducative et environnementale) des populations les plus démunies dans les pays les plus pauvres comme dans les pays les plus riches,**
- **Que les systèmes d'éducation formelle nationaux ont trop peu évolué depuis Rio et que les objectifs mis en avant dans le chapitre 36 de l'Agenda 21 et repris dans le principe 26 de la déclaration de Rio, n'ont pas bénéficié des moyens qu'ils nécessitent pour être atteints.**

Nous constatons hélas :

- **Que l'éducation à l'environnement qui se développe reste encore trop souvent le seul fait d'individus ou de petits groupes d'individus motivés et qu'elle se développe sur les territoires sans un soutien politique suffisant eu égard aux enjeux,**
- **Qu'une grande disparité de moyens éducatifs existe selon les territoires en particulier du Nord et du Sud de la planète et que les enfants comme les adultes, ne sont pas sur un pied d'égalité,**

- **Que les moyens financiers mis en œuvre pour le développement de l'éducation et en particulier de l'éducation à l'environnement demeurent beaucoup trop faibles au regard des enjeux.**

Mais nous constatons aussi :

- **Qu'à partir d'initiatives de la société civile et d'ONG, des actions éducatives positives pour l'environnement ont pu se développer ponctuellement,**
- **Que des projets de territoire à territoire ont vu le jour, impliquant des communautés du Sud, du Nord, de l'Est et de l'Ouest et que des élans de solidarité entre populations très éloignées ont été ainsi créés,**
- **Que les expériences éducatives les plus réussies sont celles qui reposent sur des partenariats impliquant à la fois la société civile et les autorités publiques,**
- **Que depuis 1992, les pratiques de démocratie participative se développent dans la définition et la conduite de politique des territoires,**
- **Que des réseaux se sont constitués, que des échanges ont lieu entre éducateurs au-delà des frontières, que des solidarités naissent,**
- **Que des programmes de formations se développent, que des métiers apparaissent en particulier dans certains pays, que de nouveaux acteurs s'engagent : collectivités, entreprises, universités...,**
- **Que des territoires s'organisent pour définir des plans de développement de l'éducation à l'environnement, associant société civile et autorités publiques.**

Nous proposons :

- **De généraliser une éducation à l'environnement pour tous et à tous les âges**
- **construisant la responsabilisation, la dimension citoyenne de la personne en aiguisant son sens critique et en l'amenant à s'impliquer dans le processus de décision collective,**
- **permettant de s'interroger sur les causes de la non durabilité du mode de développement des pays riches et proposant des solutions pour les individus et les populations (usage de l'eau, transports collectifs, tri de déchets, économie d'énergie, gestion de l'espace...),**
- **permettant de s'interroger sur les causes des difficultés rencontrées par les pays pauvres dans la recherche des modes de développement durable (santé, maîtrise de l'eau, autosuffisance et sécurité alimentaire, gestion des déchets, énergie renouvelable),**
- **prenant en compte les aspects sociaux et économiques en même temps que les aspects écologiques pour étendre la réflexion et l'engagement pour le développement durable,**
- **Créant des liens positifs entre les personnes, entre les personnes et la nature et débouchant sur la compréhension et le respect,**

- favorisant l'épanouissement des personnes en sollicitant les dimensions intellectuelles cognitives, mais aussi affectives, sensibles.

Nous nous engageons, dans les quatre années à venir, à :

- **Valoriser, promouvoir et multiplier les pratiques éducatives pour l'environnement en s'appuyant notamment sur ceux qui les ont mises en place et leurs réseaux,**
- **Ecrire collectivement la charte Planet'ERE recensant les valeurs et les finalités qui animent les acteurs de l'éducation à l'environnement francophones,**
- **Multiplier les situations d'échange entre praticiens de divers continents et de diverses origines en assurant la permanence et l'animation d'un réseau francophone des acteurs de l'éducation relative à l'environnement,**
- **Développer un dispositif d'échanges et de concertation décentralisé fondé en particulier sur les Nouvelles Technologies d'Information et de Communication,**
- **Recenser, susciter, favoriser et développer les partenariats internationaux solidaires Sud Nord et Est Ouest et élaborer un guide des bonnes pratiques,**
- **Généraliser l'association des jeunes aux processus de réflexion et de mise en œuvre,**
- **Nous investir dans une action internationale concertée des acteurs de l'éducation à l'environnement francophone avec les acteurs de l'éducation non francophones et les autres acteurs de la société civile en vue du Sommet mondial du développement durable de Johannesburg,**
- **Organiser le troisième forum francophone Planet'ERE 3 en Afrique en 2005.**

Nous demandons aux participants du Sommet mondial du développement durable :

- **Aux Chefs d'Etats et de Gouvernements :**
- **d'inscrire l'éducation et le droit à l'éducation comme une des priorités pour le futur dans le programme international de travail qui sera élaboré lors du Sommet mondial du développement durable,**

- **de renforcer leurs efforts pour promouvoir l'éducation pour tous et d'assurer que l'éducation à l'environnement et au développement durable y soit intégrée, en particulier comme levier contre la pauvreté, pour les Droits de l'Homme, la démocratie et la préservation de l'environnement,**
- **de favoriser le développement de l'éducation à l'environnement dans les politiques nationales et locales, tant dans le secteur de l'éducation formelle que non formelle,**
- **de favoriser la participation des populations à la mise en œuvre de l'éducation à l'environnement, pour un monde solidaire, équitable et responsable,**
- **de soutenir l'action concertée des acteurs de la société civile (ONG, syndicats, associations) en faveur de l'éducation à l'environnement.**
- **Aux responsables d'organisations internationales :**
 - **A l'Organisation Internationale de la Francophonie :**
 - **De prendre acte des travaux de Planet'ERE 2, de faire de l'éducation une priorité dans le programme international de travail qui sera décidé au Sommet de Johannesburg en 2002,**
 - **De soutenir avec des moyens financiers le suivi de Planet'ERE 2 et en particulier les projets de partenariats qui sont nés du forum Planet'ERE.**
- **Aux Nations Unies :**
 - **D'assurer que la voix de la francophonie en matière d'éducation, issue de Planet'ERE 2, soit prise en compte et intégrée activement dans le dialogue multipartenarial qui est prévu aux réunions préparatoires et au Sommet lui-même.**
- **A l'UNESCO**
 - **En tant que " maître d'œuvre " du chapitre 36 de l'action 21 de continuer à donner son soutien aux suites de Planet'ERE 2 dans la francophonie et de faire tout son possible pour assurer que cet appel de la francophonie soit pris en compte lors du Sommet de Johannesburg et pendant ses réunions préparatoires.**

- **Aux ONG, syndicats, associations :**
 - **de coopérer pour construire une force de propositions de la société civile en vue du Sommet de Johannesburg en faveur de l'éducation pour tous, intégrant l'éducation à l'environnement.**

Les participants de Planet'ERE 2, sur la base de cet appel, donnent mandat au Comité International Planet'ERE, pour assurer leur représentation aux événements pendant le Sommet mondial du développement durable et ses réunions préparatoires.

A Paris, le 23 novembre 2001.